

---

## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée, QUE :

**La Municipalité de Piedmont a adopté le *Règlement SQ-2023-04 modifiant des annexes du règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre***

---

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	4 août 2025
Dépôt du projet de Règlement	4 août 2025
Adoption du Règlement	2 septembre 2025
Entrée en vigueur	5 septembre 2025

Le présent règlement est disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

**DONNÉ À PIEDMONT, CE 5<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025.**



Cathy Durocher  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim